

**DU 7 AU 10  
DÉCEMBRE 2020**  
ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**BANCASSURANCE**

C'est la première fois que SUD PTT s'adresse aux collègues de la CNP ou de LA BANQUE POSTALE. Notre syndicalisme est souvent présenté comme « oppositionnel », certes, mais pour SUD PTT les questions d'emploi, d'égalité professionnelle, de salaires, d'écologie ou de service public dans un groupe public de plus de 230 000 personnes ne laissent pas beaucoup de place à la « concertation », quoiqu'en disent certaines organisations syndicales, à fortiori dans la période de crise que nous connaissons.

Présents depuis 1995 au Conseil d'Administration du groupe La Poste, notre démarche a été claire sur la stratégie du groupe public.

Les priorités doivent aller à la qualité du service public, à l'emploi pérenne, aux rémunérations et aux conditions de travail. Au fur et à mesure de la diversification des



activités du groupe, de l'expansion à l'international dans le domaine de l'express, de la transformation des services financiers de La Poste en Banque Postale, nous avons eu pour ligne directrice la satisfaction des besoins sociaux.

Une ligne qui nous fut souvent reprochée, qualifiée de défensive, de « statu quo », etc... Or nous n'avons cessé de proposer des alternatives et de nouvelles missions au service du plus grand nombre, y compris pour la banque et les services financiers, il y a de quoi faire, surtout dans la période que nous connaissons.

**SUD** Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

**Solidaires** syndicale

Oui, nous nous sommes dès le départ opposés à la création de La Banque Postale, non pas parce que nous pensions que le groupe n'avait pas à exercer des missions de services financier, mais parce que nous pensions dès sa création que ces missions allaient être dévoyées.

Nous avons prévu immédiatement ce qui allait advenir : la baisse drastique de l'emploi (autour de 1200 suppressions par an), les fermetures de bureaux de poste de plein exercice et une qualité du service en chute libre, notamment pour les clientèles en difficulté et l'explosion des frais bancaires même si nous sommes en dessous de la plupart des banques.

Il était évidemment possible d'élargir l'offre des services financiers comme les textes l'autorisaient notamment pour l'assurance IARD. La création de filiales tous azimuts (IARD, Crédit conso, French Bank...) aura permis aux dirigeants de la Banque Postale de diviser les « business units » pour mieux les objectiver et tuer toute velléité de réflexion collective sur l'activité, l'emploi, les rémunérations. Enfin on a largement dénoncé le caractère « gourmand » de



nos néo banquiers à l'image du siège de la rue de Sèvres où furent engloutis 245 millions d'€ de travaux !

Au sujet de la prise de contrôle de la CNP par La Banque Postale (projet Mandarine), nous avons voté contre au Conseil d'Administration. Nous ne sommes pas du tout sur la même longueur d'ondes que les organisations syndicales et administrateurs qui l'ont approuvé. Pour nous, la CNP n'est pas une béquille qui va permettre de compenser les pertes attendues suite à la décroissance des volumes du

courrier. Une décroissance devenue considérable avec la pandémie et qui trouve des échos dans les résultats de CNP eux aussi en régression.

Si nous apprécions le caractère « public » du premier assureur vie français, nous considérons qu'il doit rester sous contrôle public et poursuivre des objectifs répondant aux besoins du plus grand nombre. L'omerta qui règne sur la restructuration du groupe banque postale et de ses pôles assuranciers n'est pas pour nous rassurer.

**IL FAUT S'ENGAGER ET ÇA COMMENCE DU 7 AU 10 DÉCEMBRE 2020 PAR UN CLIC SUR LA LISTE SUD À L'ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA POSTE !**

